

NOTE DE SERVICE

N° 05-011-V37 du 17 février 2005

NOR : BUD R 05 00011 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

STAGE DE PRÉPARATION AU CONCOURS PROFESSIONNEL POUR L'EMPLOI
DE CONTRÔLEUR PRINCIPAL DU TRÉSOR PUBLIC 2005

ANALYSE

Date d'application : 17/02/2005

MOTS-CLÉS

FORMATION ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; SERVICES DÉCENTRÉS DU TRÉSOR ; PERSONNEL ;
CONTRÔLEUR PRINCIPAL DU TRÉSOR PUBLIC ; PRÉPARATION ; CONCOURS

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

ACT	RGP	PGT	DOM	TGAP	TGE	TGCST	RF	T	TOM	CSOM	CPE	CSE
PGA	SR	DCC	ACSR	EP								

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

2^{ème} Sous-direction

Ecole Nationale du Trésor public

SOMMAIRE

1. MODALITÉS D'ORGANISATION DU STAGE	3
1.1. Contenu de l'enseignement	3
1.2. Calendrier du stage	3
1.3. Lieu de déroulement du stage	3
2. CONDITIONS DE PARTICIPATION	3
2.1. Conditions statutaires	3
2.2. Conditions d'assiduité et d'application à la préparation par correspondance	4
3. MODALITÉS D'INSCRIPTION.....	4

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE : Demande de participation au stage de révision et de méthode au concours professionnel de contrôleur principal du Trésor public de 2005	5
--	---

La direction générale de la comptabilité publique va organiser, comme les années précédentes, un stage de révision et de méthode à plein temps au profit des agents des services du Trésor public, candidats au concours professionnel de contrôleur principal du Trésor public de 2005.

1. MODALITÉS D'ORGANISATION DU STAGE

1.1. CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

Ce stage a pour objectif de développer les techniques de réflexion et d'expression des candidats et de réviser le cours de base relatif à la réglementation et au fonctionnement des services du Trésor public.

Ils reçoivent des conseils de méthode pour tirer le maximum de profit des connaissances acquises au cours de la préparation par correspondance.

1.2. CALENDRIER DU STAGE

Compte tenu de la date des épreuves du concours professionnel de contrôleur principal fixée au mardi 24 mai 2005, le stage aura lieu *du mercredi 18 au vendredi 20 mai 2005*.

1.3. LIEU DE DÉROULEMENT DU STAGE

L'organisation du stage est confiée à l'École Nationale du Trésor public - Établissement de Lyon, Fort Saint-Jean, 21 montée de la Butte, 69001 Lyon.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les agents qui désirent participer au stage de révision et de méthode doivent tout d'abord satisfaire aux conditions pour concourir au prochain concours professionnel de contrôleur principal du Trésor public de 2005.

Les conditions requises sont les suivantes. Elles sont cumulatives.

2.1. CONDITIONS STATUTAIRES

Le stage est ouvert aux contrôleurs du Trésor public de 2^{ème} classe ayant atteint au moins le 7^{ème} échelon de leur grade au 31 décembre 2005, ainsi qu'aux contrôleurs de 1^{ère} classe, inscrits à la préparation au concours de 2005.

Les agents originaires d'autres administrations, détachés dans un emploi de contrôleur du Trésor public, peuvent également, sous réserve de satisfaire à la condition d'ancienneté susvisée, bénéficier de ce dispositif.

En cas d'interrogation sur des *situations complexes* qui n'auraient pas été examinées au moment de l'inscription à la préparation, le service du personnel des trésoreries générales saisira le service des concours et examens de l'ACCT (23 bis, rue de l'Université - 75700 PARIS - Tél. : 01 55 04 65 36 - Fax : 01 55 04 62 07).

L'Agence Comptable Centrale du Trésor dispose d'un site sur Magellan qui est accessible par le chemin « Espaces locaux / ACCT / Concours et examens ».

2.2. CONDITIONS D'ASSIDUITÉ ET D'APPLICATION À LA PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

Les candidats seront sélectionnés en fonction de l'assiduité et de l'application qu'ils auront apportées à la préparation par correspondance et au galop d'essai organisé en application de la note de service n° 04-043-V37 du 25 juin 2004.

Il est précisé que le bénéfice de cette facilité de préparation n'est ouvert qu'une seule fois. Toutefois, les agents déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites du concours professionnel de contrôleur principal de 2004 peuvent être admis, à titre exceptionnel, à suivre le stage une seconde fois, de façon consécutive. Ils seront sélectionnés en fonction de leur assiduité à la préparation et au galop d'essai, enregistrée dès les résultats du jury d'admission.

Par ailleurs, compte tenu de la mise en place des nouvelles modalités d'organisation des épreuves du concours en 1995, les candidats ayant déjà participé au stage une année antérieure à 1994 sont également autorisés à renouveler leur demande. Celle-ci sera examinée dans les mêmes conditions qu'au 1^{er} alinéa du présent paragraphe.

3. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les demandes de participation au stage de révision et de méthode, établies par les candidats selon le modèle annexé, doivent parvenir, par la voie hiérarchique, à l'ENT - Service des préparations aux concours, 37-39, Grande Allée du 12 février 1934 - BP 300 - NOISIEL - 77442 MARNE LA VALLÉE CEDEX 2 avant le 31 mars 2005 délai de rigueur.

L'attention des Trésoriers-Payeurs Généraux est appelée sur le fait que cette date limite de réception des inscriptions par l'ENT doit être impérativement respectée. Aussi leur est-il demandé de prendre toutes dispositions pour que les agents placés sous leur autorité puissent prendre connaissance de la présente note dans les meilleurs délais.

Le résultat de cette sélection sera communiqué, début mai 2005, sur le site dédié à la préparation au concours professionnel de contrôleur principal du Trésor public (portail "les femmes et les hommes" / espace "les préparations aux concours").

Enfin, il est demandé aux trésoreries générales de vérifier l'inscription au concours des candidats sollicitant le stage, dans l'application GAR (date limite d'inscription au concours fixée au 16 mars 2005).

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique

LE SOUS-DIRECTEUR CHARGÉ DE LA SOUS-DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES

HERVÉ GROSSKOPF

ANNEXE : Demande de participation au stage de révision et de méthode au concours professionnel de contrôleur principal du Trésor public de 2005

**DEMANDE DE PARTICIPATION AU STAGE DE RÉVISION ET DE MÉTHODE
AU CONCOURS PROFESSIONNEL POUR L'EMPLOI
DE CONTRÔLEUR PRINCIPAL DU TRÉSOR PUBLIC DE 2005**

(la présente demande ne vaut pas inscription aux épreuves du concours)

- Je souhaite participer au stage de révision des 18, 19 et 20 mai 2005 organisé à l'ENT – établissement de Lyon : **compléter l'intégralité du bulletin.**

N° d'inscription à la préparation : _ _ _ _ _

NOM : Nom de jeune fille :

Prénoms : Date de naissance :

Grade : Échelon :

Codique du poste d'affectation : _ _ _ _ _

- J'atteste ne jamais avoir participé au stage de révision au concours professionnel de contrôleur principal du Trésor public.
- J'atteste avoir déjà bénéficié du stage de révision au concours professionnel de contrôleur principal du Trésor public en : [précisez l' (ou les) année(s)].
- J'ai été admissible au concours professionnel de contrôleur principal 2004.
- Je n'ai pas été admissible au concours professionnel de contrôleur principal 2004.

À, le

Signature du candidat

Le Trésorier-Payeur Général certifie que l'intéressé(e) remplit les conditions statutaires pour se présenter au concours professionnel de contrôleur principal du Trésor public de 2005.

À, le

Signature + Cachet

L'attention des candidats est appelée sur le fait que toute demande de participation non conforme à ce modèle et qui ne comportera pas les signatures requises sera rejetée.

**NB : ce bulletin doit être complété et remis au service du personnel pour transmission à l'ENT – service des préparations aux concours 37-39 grande allée du 12 février 1934
BP 300 Noisiel 77442 Marne La Vallée Cedex
au plus tard le 31 mars 2005.**

Directeur de la publication :
Jean BASSERES

ISSN : 0984 9114